



Plan national d'investissement
REDD+ de la Guinée équatoriale
Décision adoptée le 5 avril 2019 lors de la 12^{ème}
réunion du Conseil d'administration

EB.2019.07

A la suite de l'allocation et du délai additionnels accordés pour la subvention préparatoire à la Guinée équatoriale avec l'appui de la FAO par sa décision EB.2019.02, le Conseil d'administration

1. Remercie le gouvernement de la Guinée équatoriale d'avoir présenté la première version de son Plan national d'investissement REDD+ (PNI-REDD+) daté du 14 mars, lors de sa 12^e réunion;
2. Félicite le gouvernement de la Guinée équatoriale de la robustesse technique de son PNI-REDD+;
3. Invite le gouvernement de la Guinée équatoriale à réviser son PNI-REDD+ et à formuler une matrice de réponse pour documenter en quoi la version révisée tient compte : i) des remarques des examinateurs indépendants et ii) des remarques et suggestions du Conseil d'administration de CAFI portant en particulier sur :
 - Les sources disponibles et prévues de financement, notamment les sources nationales;
 - L'apport du leadership manifesté par le ministère de l'Economie, de la Planification et des Investissements publics, sur lequel pourra s'appuyer la poursuite de l'élaboration d'un ancrage institutionnel plurisectoriel de haut niveau pour le PNI-REDD+, de manière à assurer une mise en œuvre efficace des réformes de politique (telles que celles relatives à la planification de l'utilisation

des terres), et l'identification des divers organismes gouvernementaux et des intervenants non gouvernementaux qui seraient appelés à participer aux activités et à mener des initiatives relatives à divers flux d'investissement;

- Les moyens de favoriser un engagement de haut niveau en matière de gouvernance forestière et de légalité du bois, ainsi que de mesurer cet engagement et d'en exercer un suivi

4. Continue d'encourager un engagement de haut niveau de la part du pays en faveur de l'intégration systématique des questions relatives aux forêts et aux changements climatiques dans le développement économique et la planification, dans le droit fil de la Déclaration de CAFI et, en vue de la préparation de la Conférence économique nationale devant avoir lieu en mai 2019, l'élaboration du prochain Plan national de développement du pays.